

Compte sur Carnet

Conditions générales :

- Seule une personne physique peut demander l'ouverture d'un Compte Sur Carnet. Le demandeur déclare ne pas être titulaire d'un autre compte de même type et nature dans un autre établissement bancaire ou agence de la banque.
- Il vous sera délivré à votre agence bancaire un carnet qui matérialise les mouvements et le solde ;
- Pas de frais de tenue de compte ;
- Un relevé de compte est envoyé trimestriellement au client.

Fonctionnement

- Le compte fonctionne en dirhams et en ligne créditrice uniquement. Le montant maximum en capital est limité à 300 000 DH (y compris les intérêts). Le montant minimum du solde du compte est de 100 DH (sauf en cas de clôture de compte) ;
- Le montant minimum de chaque opération est fixé à 100 DH à l'exception des versements d'intérêts effectués par la banque ;
- Seules les opérations suivantes sont autorisées :
 - Versements et retraits d'espèces au profit du titulaire sur présentation du carnet ;
 - Possibilité d'effectuer des retraits déplacés à hauteur de 3000 DH / semaine maximum auprès de toutes les agences BMCI ;
 - Virements entre le Compte Sur Carnet et le compte de chèques ;

Rémunération

- Les intérêts sont servis trimestriellement ;
- Le taux de rémunération est indexé actuellement sur le taux moyen pondéré des Bons du Trésor à 52 semaines par voie d'adjudication, au cours du semestre précédent, diminué d'un point. Ce taux, communiqué par Bank Al Maghrib, est disponible en agence.
- Les sommes versées produisent des intérêts à partir du 1^{er} jour de la quinzaine suivant le versement ;
- Les sommes retirées cessent de porter intérêt à partir du 1^{er} jour de la quinzaine au cours de laquelle intervient le retrait ;
- Les dépôts et retraits à vue sont effectués impérativement sur présentation du carnet pour y noter les opérations effectuées ;

Perte ou Vol

- Le titulaire supporte seul les conséquences qui peuvent résulter de la perte ou vol ou de tout autre usage illicite du carnet, à moins qu'il n'ait, le plutôt possible, avisé son agence détenant le compte pour faire opposition, ou bien contacté le centre de relation "BMCI Monde" au +212 522 46 12 12 du Lundi au vendredi de 8H00 à 16H30 heures du Maroc ou par e-mail à l'adresse BMCI-MONDE@bnpparibas.com

Le client dit reconnaître avoir pris connaissance des conditions générales et les avoir acceptées.